

Charte de bonne conduite

- Je reconnais avoir pris connaissance de l'ensemble des obligations liées à ma candidature pour obtenir une aide au permis de conduire, à savoir :
 - Etre âgé(é) de 18 à 25 ans,
 - Habiter Tullins depuis au moins 1 an,
 - Avoir réussi l'examen du code de la route,
 - Etre inscrit(e) pour la première fois à l'examen du permis de conduire,
 - Trouver une structure à caractère associatif ou communal, (liste en annexe)
 - Elaborer mon projet,
 - Réaliser une action à dimension sociale, humanitaire, culturelle ou solidaire à Tullins,
 - Effectuer 40 heures d'engagement citoyen,
 - Rencontrer régulièrement le tuteur chargé du suivi,
 - Suivre ma démarche d'obtention du permis dans son intégralité.

- J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations figurant dans mon dossier.

En cas de déclaration frauduleuse ou de données inexactes, le CCAS se réserve le droit d'exiger le remboursement de la somme versée au bénéficiaire.

Date et signature du bénéficiaire, Précédées de la mention « Lu et approuvé »